

Nom du produit : CARBURETTOR CLEANER Date de création/révision : 16.12.11 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS001038\_2\_20111216 Remplace : AB11661

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**CARBURETTOR CLEANER**  
Aérosol

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Nettoyants - Dégraissants

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**CRC Industries Europe bvba**  
Touwslagerstraat 1  
9240 Zele  
Belgium  
Tel.: +32(0)52/45.60.11  
Fax.: +32(0)52/45.00.34  
E-mail : hse@crcind.com

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland Oy	Laurinkatu 57 A 23 B, 08100 Lohja	+358/(19)32.921	+358/(19)383.676
CRC Industries France	6, avenue du marais, B.P. 90028, 95102 Argenteuil Cedex	01.34.11.20.00	01.34.11.09.96
CRC Industries Deutschland GmbH	Südring 9, D-76473 Iffezheim	(07229) 303.0	(07229)30 32 66
CRC INDUSTRIES IBERIA S.L.U.	GREMIO DEL CUERO-PARC.96, POLIGONO INDUSTRI. DE HONTORIA, 40195 SEGOVIA	0034/921.427.546	0034/921.436.270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 431 53 Mölndal	0046/31 706 84 80	0046/31 27 39 91

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**CRC Industries Europe, Belgium:** Tel.: +32(0)52/45.60.11 (heures de bureau)

**France:**

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

N° ORFILA: 01 45 42 59 59

Donne accès aux numéros de téléphone de tous les centres antipoison.

**Belgique:** Centre Antipoisons: 070 - 245 245

**la Suisse:** Numéro d'appel d'urgence de CSIT (Centre Suisse d'Information Toxicologique): 145

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange



**CRC Industries Europe bvba**

Touwslagerstraat 1, 9240 Zele – Belgium




Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 – Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34 – www.crcind.com

Nom du produit :	CARBURETTOR CLEANER	Date de création/révision :	16.12.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001038_2_20111216	Remplace :	AB11661

### Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE:

Santé:	R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Physique:	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
Environnement:	R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Symbol(s) de danger :	EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE  Xi : IRRITANT  N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT 
Phrases de risque (R) :	R36/38: Irritant pour les yeux et la peau. R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrases de conseils de prudence (S):	S2: Conserver hors de la portée des enfants. S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. S24/25: Éviter le contact avec la peau et les yeux. S35: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Éléments supplémentaires d'étiquetage suivant la directive relatives aux générateurs d'aérosols 75/324/CEE:	Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents: hydrocarbures aliphatiques 15 - 30 %

Remarque: Pour les préparations classées nocives en raison du danger en cas d'aspiration, il n'est pas nécessaire de les étiqueter «nocif» avec la phrase R65 si elles sont placées sur le marché sous forme d'aérosols ou dans des récipients munis d'un dispositif scellé de pulvérisation. (directive européenne 67/548 Annexe VI 9.4)

### 2.3. Autres dangers



Nom du produit : CARBURETTOR CLEANER  
 Ref.Nr.: BDS001038\_2\_20111216

Date de création/révision : 16.12.11 Version : 1.0  
 Remplace : AB11661

Aucun(e)

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable.

#### 3.2. Mélanges

Composants dangereux	N° CAS	EC-nr	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	921-024-6	25-50	F,Xn,N	11-38-51/53-65-67	
cyclohexane	110-82-7	203-806-2	25-50	F,Xn,N	11-38-50/53-65-67	A
acétone; diméthylcétone	67-64-1	200-662-2	10-25	F,Xi	11-36-66-67	A
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	201-159-0	5-10	F,Xi	11-36-66-67	A
CO2	124-38-9	204-696-9	5-10	-	-	A,G
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	200-661-7	5-10	F,Xi	11-36-67	B
Pentanedioic acid, dimethyl ester	1119-40-0	214-277-2	1-5			B
Butanedioic acid, dimethyl ester	106-65-0	203-419-9	0-1	Xi	R36	B
Hexanedioic acid, dimethyl ester	627-93-0	211-020-6	<2.5			B
méthanol	67-56-1	200-659-6	<0.01	F,T	11-23/24/25-39/23/24/25	A

#### Explication des notes

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n ° 1907/2006

Composants dangereux	Numéro d'enregistrement	N° CAS	EC-nr	w/w %	Classe et catégorie de danger	Mention de danger	Notes
cyclohexane	01-2119463273-41	110-82-7	203-806-2	25-50	Flam. Liq. 2, Asp. Tox. 1, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1	H225,H304,H315,H336,H400,H410	A
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	01-2119475514-35	-	921-024-6	25-50	Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2	H225,H315,H336,H304,H411	
acétone; diméthylcétone	01-2119471330-49	67-64-1	200-662-2	10-25	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A
CO2		124-38-9	204-696-9	5-10	Press. Gas	H280	A,G



**Nom du produit :** CARBURETTOR CLEANER **Date de création/révision :** 16.12.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001038\_2\_20111216 **Remplace :** AB11661

propane-2-ol; alcool isopropylique	01-2119457558-25	67-63-0	200-661-7	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	B
butanone; méthyléthylcétone		78-93-3	201-159-0	5-10	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3	H225,H319,H336	A
méthanol		67-56-1	200-659-6	<0.01	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1	H225,H331,H311,H301,H370	A

**Explication des notes**

A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne

B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale

G : exemptés de l'obligation d'enregistrement conformément à l'article 2 (7) (a) du règlement REACH n ° 1907/2006

(\* Explication des phrases: chapitre 16)

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Contact avec les yeux :</b>	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Faire appel à un médecin immédiatement
<b>Contact avec la peau :</b>	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Consulter un médecin
<b>Inhalation :</b>	Air frais, tenir calme et au chaud. Faire appel à un médecin si des effets négatifs apparaissent
<b>Ingestion :</b>	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion ne pas faire vomir à cause des risques d'aspiration dans les poumons. Si il y a un doute, faire appel immédiatement à un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Inhalation :</b>	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
<b>Ingestion :</b>	Ne pas faire vomir en cas d'ingestion. Risque de pneumonie Symptômes: maux de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements.
<b>Contact avec la peau :</b>	Irritant pour la peau Symptômes: rougeur, douleur.
<b>Contact avec les yeux :</b>	Irritant pour les yeux Symptômes: rougeur, douleur, troubles de la vision.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Informations générales :</b>	En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette) Si les symptômes persistent dans tous les cas consulter un médecin
---------------------------------	--

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Nom du produit :	CARBURETTOR CLEANER	Date de création/révision :	16.12.11 Version : 1.0
Ref.Nr.:	BDS001038_2_20111216	Remplace :	AB11661

### 5.1. Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.  
Forme des produits de décomposition dangereux  
CO,CO2

### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau  
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Supprimer les points d'ignition  
Assurer une ventilation adéquate  
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières  
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié  
Mettre dans un récipient approprié  
Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations voir section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques  
L'équipement devra être mis à la terre  
Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../antidéflagrant.  
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.



**Nom du produit :** CARBURETTOR CLEANER  
**Date de création/révision :** 16.12.11 Version : 1.0  
**Ref.Nr.:** BDS001038\_2\_20111216  
**Remplace :** AB11661

Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.  
 Assurer une ventilation adéquate  
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
 Laver à fond après l'usage  
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
 Des bouteilles de collyre (lotion pour les yeux) doivent être disponibles

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.  
 Conserver hors de la portée des enfants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nettoyants - Dégraissants

# SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
<b>limites d'exposition professionnelle du CE:</b>			
cyclohexane	110-82-7	VME	200 ppm
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, België, Belgique, Belgien</b>			
cyclohexane	110-82-7	VME	300 ppm
CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
		VLE	30000 ppm
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
		VLE	250 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	400 ppm
		VLE	500 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
		VLE	1000 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, Schweiz, Svizzera, Suisse</b>			
cyclohexane	110-82-7	VME	200 ppm

**Nom du produit :** CARBURETTOR CLEANER  
**Ref.Nr.:** BDS001038\_2\_20111216

**Date de création/révision :** 16.12.11 Version : 1.0

**Remplace :** AB11661

CO2	124-38-9	VME	5000 ppm
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	200 ppm
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	500 ppm
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	VME	500 ppm
<b>limites d'exposition professionnelle nationales, France</b>			
cyclohexane	110-82-7	VME	300 ppm
		VLE	375 ppm
CO2	124-38-9	VME	9000 mg/m3
méthanol	67-56-1	VME	200 ppm
		VLE	1000 ppm
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	VME	-
		VLE	980 mg/m3
acétone; diméthylcétone	67-64-1	VME	1210 mg/m3
		VLE	2420 mg/m3
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	VME	200 ppm
		VLE	300 ppm
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 5% n-hexane	-	VME	1000 mg/m3
		VLE	1500 mg/m3

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Procédures d'ordre technique :</b>	Assurer une ventilation adéquate Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
<b>Protection individuelle :</b>	Prenez les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit Assurer une ventilation adéquate
<b>inhalation :</b>	En cas de ventilation insuffisante porter un appareil respiratoire approprié. Masque antigaz contre les vapeurs organique (type A ou AX)
<b>la peau et les mains :</b>	Porter des gants (nitrile)
<b>les yeux :</b>	Porter des lunettes.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

(pour aérosols des données pour le produit sans propulseur)

<b>Aspect : état physique :</b>	Liquide en aérosol avec propulseur CO2.
<b>couleur :</b>	Incolore.
<b>odeur :</b>	Solvant.
<b>pH :</b>	Non applicable.
<b>Point/intervalle d'ébullition :</b>	Non connu.
<b>Point d'éclair :</b>	< 0 °C (en vase clos)
<b>Vitesse d'évaporation :</b>	Non connu.
<b>Limites d'explosion : limite</b>	Non connu.



Nom du produit : CARBURETTOR CLEANER Date de création/révision : 16.12.11 Version : 1.0  
Ref.Nr.: BDS001038\_2\_20111216 Remplace : AB11661

supérieure :  
limite inférieure : Non connu.  
Pression de vapeur : Non connu.  
Densité relative : 0.76 g/cm<sup>3</sup> (à 20°C).  
Hydrosolubilité : Insoluble dans l'eau  
Auto-inflammabilité : > 200 °C  
Viscosité : Non applicable.

## 9.2. Autres informations

COV: 715 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2. Stabilité chimique

Stable

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4. Conditions à éviter

Eviter surchauffage

### 10.5. Matières incompatibles

Agent comburant fort

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

CO,CO2

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalation : L'inhalation de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements  
Ingestion : Ne pas faire vomir en cas d'ingestion.Risque de pneumonie  
Contact avec la peau : Irritant pour la peau  
Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux



Nom du produit : CARBURETTOR CLEANER  
 Ref.Nr.: BDS001038\_2\_20111216

Date de création/révision : 16.12.11 Version : 1.0  
 Remplace : AB11661

## Donnés toxologiques :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
cyclohexane	110-82-7	LD50 oral rat	> 5000 mg/kg
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	LD50 oral rat	>2000 mg/kg
		LC50 inhal.rat	>20 mg/l
		LD50 derm.rabit	>2000 mg/kg
acétone; diméthylcétone	67-64-1	LD50 oral rat	> 2000 mg/kg
		LD50 derm.rabit	> 2000 mg/kg
butanone; méthyléthylcétone	78-93-3	LD50 oral rat	>2000 mg/kg

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## Donnés ecotoxologiques:

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
cyclohexane	110-82-7	EC50 daphnia	0.9 mg/l
propane-2-ol; alcool isopropylique	67-63-0	IC50 algae	>100 mg/l
		LC50 fish	>100 mg/l
		EC50 daphnia	>100 mg/l
acétone; diméthylcétone	67-64-1	IC50 algae	> 100 mg/l
		LC50 fish	> 100 mg/l
		EC50 daphnia	> 100 mg/l

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données expérimentales disponibles

**12.4. Mobilité dans le sol**

Insoluble dans l'eau

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas de renseignements disponibles



Nom du produit : CARBURETTOR CLEANER  
Ref.Nr.: BDS001038\_2\_20111216  
Date de création/révision : 16.12.11 Version : 1.0  
Remplace : AB11661

## 12.6. Autres effets néfastes

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit :** Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.  
Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.

**Emballage contaminé :** La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Numéro UN : 1950

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AEROSOLS (naphta, cyclohexane)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe: 2.1  
ADR/RID - Code de classification:5F

### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID - Dangereux pour l'environnement: Oui  
IMDG - Marine polluant: Polluant marin  
IATA/ICAO - Dangereux pour l'environnement: Oui

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID - Code tunnel: (D)  
IMDG - Ems: F-D, S-U  
IATA/ICAO - PAX: 203  
IATA/ICAO - CAO: 203



Nom du produit : CARBURETTOR CLEANER Date de création/révision : 16.12.11 Version : 1.0  
 Ref.Nr.: BDS001038\_2\_20111216 Remplace : AB11661

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

La Fiche de Données de Sécurité est élaborée suivant les exigences Européens actuels.  
 Dir. 2013/10/UE, 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.  
 Directive 99/45/CE  
 Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH)

Données nationales	(FR) France
Maladies professionnelles: tableau n°:	84
Maladies à caractère professionnels: rubrique:	603, 606

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas de renseignements disponibles

### SECTION 16: Autres informations

\*Explication des phrase de risques:

R11: Facilement inflammable.  
 R36: Irritant pour les yeux.  
 R38: Irritant pour la peau.  
 R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
 R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
 R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
 R23/24/25: Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R39/23/24/25: Toxique: danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.  
 R50/53: Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
 RR36

\*Explication des mentions de danger:

H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H280 : Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
 H301 : Toxique en cas d'ingestion.  
 H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



---

<b>Nom du produit :</b>	CARBURETTOR CLEANER	<b>Date de création/révision :</b>	16.12.11 Version : 1.0
<b>Ref.Nr.:</b>	BDS001038_2_20111216	<b>Remplace :</b>	AB11661

---

H311 : Toxique par contact cutané.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 : Toxique par inhalation.  
H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H370 : Risque avéré d'effets graves pour les organes .  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.